

Madame, Monsieur,



L'année 2017 qui vient de s'écouler nous aura apporté des moments de plaisir et de joie mais aussi des instants cruels et douloureux.

Je pense aux attentats terroristes. Il faut rendre hommage aux forces de l'ordre, aux services de secours, sans oublier nos militaires qui combattent les bases des terroristes. Je pense également à nos proches qui nous ont quittés. Cette année 2017 nous aura malheureusement fait renouer avec les accidents mortels de la RN10.

L'année 2017 aura marqué notre pays avec un nouveau Président de la République, qui veut aller vite et qui avec 5 ordonnances a complètement changer notre quotidien.

Un effort sans précédent est imposé aux communes et aux citoyens. Si certains obtiennent des compensations, la ruralité subit souvent la double peine.

Nous avons aussi rêvé en 2017 avec l'astronaute Thomas Pesquet qui sera resté 6 mois dans la station spatiale Internationale. Et puis en fin 2017 la communauté de communes n'a pas cédé à la tentation SFR et a acté le déploiement de la fibre optique pour l'ensemble des foyers du territoire pour 2022. Cette décision peut sembler anodine aujourd'hui, mais dans 4 ans elle sera jugée essentielle à la vie dans nos communes. La communauté de communes de **Cœur de Charente** a été créée en 2017. Elle représente plus de 22 000 habitants, répartis sur 51 communes pour 2018.

A la rentrée de septembre nous avons accueilli deux nouvelles enseignantes à l'école primaire. Mme Virginie DEBACQ a en charge la classe de CP-CE1 et assure en outre la fonction de directrice et Mme Prisca LOUIS pour la classe de CE1-CE2.

Je les assure du soutien de la municipalité.



Cette année nous avons accueilli Monsieur et Madame Maas les nouveaux gérants du multiple rural. Je leur souhaite une belle réussite.

Plus récemment nous avons appris la reprise des transports Gilbert par DFL TRANSPORT. Je forme des vœux de réussite pour cette entreprise et pour son directeur.

En 2017 nous avons achevé la rénovation des écoles en mettant aux normes l'assainissement. Nous avons profité de ces travaux pour refaire la cour qui a été dotée d'un béton drainant afin de supprimer définitivement les flaques d'eau. Je remercie les entreprises qui nous ont accompagnés dans ce projet.





Les travaux de la traverse d'Aussac sont devenus une réalité avec l'enfouissement des réseaux qui devrait se terminer en avril. Si nous obtenons les accords des autorités, l'aménagement de la traverse devrait être réalisé entre septembre et décembre.

De nombreuses réalisations ont été conduites en 2017, la 3^{ème} et dernière phase de la rénovation du mur du lavoir de Vadalle, le local technique du centre socio culturel, la seconde salle de classe avec la pose d'un tableau numérique et bien sûr l'aménagement du terrain de loisirs. Pour celui-ci nous avons prévu dès les beaux jours, d'installer deux nouveaux bancs. Le bureau des adjoints est en cours de rénovation par nos agents communaux.

L'INSEE a estimé la population de notre commune à 517 habitants. Nous serions 2 habitants de moins qu'en 2017. Il s'agit de l'application de l'interpolation du recensement de 2016.

Cette année encore les finances communales sont dans le vert. Nous avons provisionné une partie des travaux de la traverse d'Aussac, mais nous attendons la réponse de l'ETAT pour connaître les subventions qui seront accordées pour ces travaux. Il nous faudra aussi attendre de connaître les éléments de la loi de finance 2018 qui va déterminer l'effort financier demandé aux communes.

Il faut encore s'attendre à la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat. Ces dotations qui sont pourtant l'exacte rétribution des tâches que la commune réalise en lieu et place de l'Etat.

En 2018, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants nous allons revoir l'organisation du temps scolaire. Une proposition doit être communiquée à l'académie avant le 26 mars 2018. Il faudra avant s'assurer que les services soient en accord avec la nouvelle organisation.

Un autre sujet fera débat en 2018, c'est la périodicité de la collecte des ordures ménagères qui devra pour 2019 passer à 15 jours. En effet des taxes nouvelles vont s'appliquer et il deviendra irréalistique de conserver le ramassage hebdomadaire. Plusieurs réunions avec les services de CALITOM nous permettront de mieux appréhender ces contraintes nouvelles.

Enfin et surtout, 2018 sera l'année du centenaire de l'armistice de la Guerre 14-18. La municipalité invite toutes les personnes soucieuses de témoigner leur reconnaissance et leur respect à un hommage solennel qui sera rendu à l'occasion des commémorations du 11 novembre.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à faire vivre nos villages. Je salue le personnel communal pour la qualité de son travail et pour son attachement à notre commune.

Le Conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2018. Que cette nouvelle année soit une source de bonheur, de santé et de prospérité pour toute votre famille et vos amis.

Gérard Liot
Maire